



Déclarations et Discours

N° 79/18

L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

Déclaration à l'occasion de la séance plénière sur l'Année internationale de l'enfant par M. Douglas Roche, député, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et représentant du Canada à la Deuxième Commission (questions économiques et financières) de la trente-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU (New York, 17 octobre 1979)

...Nous tenons à exprimer notre vive gratitude au chanoine Joseph Moerman de Belgique à qui l'on doit l'idée de l'Année internationale de l'enfant (AIE), à Madame Aldaka-Lim, représentante spéciale pour l'AIE, ainsi qu'au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui continue de se distinguer dans la cause des droits de l'enfant. Nous sommes reconnaissants de la focalisation qui s'est opérée sur l'existence des enfants de par le monde durant cette année spéciale. Nous rendons hommage aux très nombreuses organisations qui ont parrainé activités et événements qu'il ne sera jamais possible de consigner adéquatement. Nous apprécions vivement le travail d'un si grand nombre d'adultes dans un si grand nombre de domaines; sans ce travail l'Année n'aurait pu être une réussite. Enfin et surtout, nous disons merci à tous les enfants et à tous les jeunes de tous pays qui ont été pour nous source d'inspiration en participant eux-mêmes aux activités par des biais souvent ingénieux.

Il est clair que la communauté internationale a ravivé la préoccupation des Nations Unies à l'égard de la condition actuelle et de l'avenir de nos enfants. Il sied de célébrer cette réalisation, sans trop toutefois s'attarder. En effet, l'Année internationale de l'enfant a mis en relief l'exploitation et la discrimination éhontées dont font l'objet les enfants à bien des égards partout dans le monde. Et, si nous nous trouvons maintenant encouragés à redoubler d'efforts pour faire avancer la déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant, il nous faut de façon encore plus urgente aller au fond des problèmes qui affligent les enfants. Cette année spéciale devrait nous avoir fait davantage prendre conscience que les enfants ne vivent pas en vase clos. Les enfants vivent à l'intérieur de familles, les familles vivent à l'intérieur de collectivités et ce sont ces collectivités qui composent notre monde. Il est stérile de parler d'amour et d'affection pour les enfants si nous ne sommes pas absolument résolus à mettre en oeuvre des programmes d'action qui feront du monde un lieu plus sûr et plus juste pour l'enfant qui vient de naître.

Je voudrais m'arrêter quelques instants sur les événements qui ont marqué l'AIE au Canada. Ce fut l'occasion pour le public canadien de participer à une foule d'événements organisés pour les enfants. Par l'entremise du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le gouvernement du Canada a fourni la somme d'un million de dollars à la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant, organisme composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et des Territoires et, fait très important, de quinze organisations non gouvernementales représentant les 103 ONG canadiennes qui participaient à l'AIE. La

Commission, comprenant 45 volontaires dirigés par le juge Doris Ogilvie, a reçu instruction de distribuer ces fonds sous forme de petites subventions aux collectivités d'un bout à l'autre du pays pour stimuler la participation locale aux programmes consacrés aux enfants. Je pourrais noter entre parenthèses qu'il s'agit là d'un exemple où une commission renonce à l'idée de tenir une conférence nationale pour s'attaquer directement au problème. Cette formule a joui d'une popularité telle que la Commission s'est vue submerger de 4 000 demandes; elle n'a hélas pu subventionner que 500 projets. Ceux-ci englobaient des événements ethniques et culturels, et touchaient aux sports et au conditionnement physique, à l'enrichissement familial et aux programmes alimentaires.

Parmi les thèmes dominants figuraient la pauvreté, l'isolement et la privation en milieu rural, la question des enfants handicapés, l'éducation à la vie familiale, la présence de garderies et de maternelles, les enfants de la rue, et le rapprochement entre jeunes et personnes âgées.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de nos très nombreuses activités:

- A Montréal, un groupe qui se préoccupait du peu d'activités récréatives à l'intention des enfants attardés a jumelé 25 enfants normaux et 25 enfants attardés dans un décor récréatif qui a fait ressortir le potentiel souvent inexploité des handicapés mentaux.
- Le Conseil régional des autochtones du Petit Lac des Esclaves, en Alberta, est en voie de mettre sur pied une association communautaire pour prendre en main les délinquants juvéniles autochtones dont c'était la première infraction, plutôt que de traduire ces derniers devant les tribunaux.
- A New Waterford, en Nouvelle-Écosse, un groupe de personnes âgées, qui a reçu pour nom "Jay", a été constitué pour enseigner les bases de la nutrition aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

En réponse à l'enthousiasme suscité par ces projets spéciaux, le gouvernement a dressé une liste de plus de 200 programmes actuels destinés à venir en aide aux enfants. Ces programmes couvrent toute une gamme d'activités relatives à la santé, à la nutrition, et aux services de garderie et comprennent également des films éducatifs. L'AIE nous a sensibilisés davantage au besoin d'accorder une plus haute priorité à l'aide aux enfants canadiens désavantagés. Bien que le Canada jouisse d'un haut niveau de vie, qu'il ait un régime d'assurance-maladie et qu'il dispose d'une vaste gamme de services sociaux, il compte néanmoins un certain nombre d'enfants qui sont pauvres, sous-alimentés, maltraités, malades, sous-instruits et abandonnés. Ce sont les innocentes victimes d'une société en évolution au sein de laquelle la famille est soumise à des tensions économiques et sociales qu'elle a parfois peine à surmonter.

Ayant recensé les principaux secteurs de préoccupation en ce qui concerne le bien-être des enfants, la Commission canadienne a dressé un plan d'action national comportant 12 points: les questions économiques, la famille, la santé et le bien-être,

la dynamique de la vie et l'éducation, les loisirs et l'immigration, l'enfant et la loi, la télévision et les médias, l'entente internationale et interculturelle, la protection de l'enfant et les soins pédiatriques, les enfants autochtones, la nature et l'environnement. On demandera aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales au Canada de mettre en application les recommandations découlant de ce plan d'action national.

La réponse aux besoins particuliers des enfants qui grandissent dans un monde à valeurs morales confuses requiert davantage que des programmes pour atténuer des problèmes précis. L'AIE nous a démontré que le bien de la famille devrait avoir une place centrale dans la formulation de la politique publique. Les familles sont soumises à des forces socio-économiques puissantes sur lesquelles elles n'ont que peu d'emprise: chômage, inflation, hausse du coût du logement. Si nous voulons véritablement faire progresser la question des droits de l'enfant, il nous faut examiner d'un oeil plus critique les motifs derrière le morcellement sans cesse plus accentué du noyau familial, comme le montrent les statistiques relatives aux divorces, les cas d'enfants maltraités, et le nombre de suicides et de grossesses chez les adolescentes. Il nous faut sonder tous ces éléments, tout particulièrement à la lumière de nos connaissances plus précises au sujet de la formation du caractère et de la personnalité durant les années critiques d'apprentissage, soit lorsque l'enfant a entre trois et cinq ans.

Lorsque nous voyons comment les enfants sont exploités par les radiodiffuseurs, les marchands de matériel pornographique et les trafiquants de drogue, nous devrions avoir honte.

A sa sortie de l'école secondaire, l'élève aura assisté au petit écran à environ 18 000 morts fictives dues à des actes de violence. La violence est maintenant devenue une forme reconnue de divertissement, et donne à l'enfant une vue faussée du comportement moral normal.

Comment une société qui s'enorgueillit de posséder des valeurs sociales civilisées peut-elle permettre aux marchands de matériel pornographique de se servir des enfants pour composer leur produit abominable? Quelque forme qu'elle prenne, la dégradation de l'être humain est un phénomène déplorable; mais la dégradation d'un enfant dans sa personne est tout particulièrement intolérable.

La culture de la drogue exploite également les jeunes. La population consommatrice de drogues est de plus en plus jeune et de plus en plus nombreuse. Les enfants sont davantage exposés à une grande variété de drogues dangereuses, qu'ils peuvent se procurer sans difficultés.

L'alcool est un autre piège bien connu pour les enfants.

Ce n'est pas une mince tâche que de grandir dans notre monde moderne et, en tant que père de cinq enfants, je rends hommage aux jeunes qui affrontent de plein pied et, dans la plupart des cas, surmontent les obstacles qui ont été placés sur leur chemin. La jeune génération d'aujourd'hui, par sa détermination, parvient à se bien tirer

d'affaires dans une culture qui préconise que la technologie seule n'est pas la réponse à l'existence.

Nous avons besoin de programmes additionnels pour atténuer le mal fait à ces enfants désillusionnés, aigris et repliés sur eux-mêmes. Mais il nous faut encore davantage la pleine collaboration de la société pour trouver les moyens d'aider les enfants à devenir des adultes matures, responsables et aimants. Cela suppose que l'on cultive leur environnement pendant qu'ils sont jeunes et qu'on les entoure d'un ensemble de valeurs qui ouvrent leur esprit et leur coeur aux besoins de leurs frères de par le monde.

Dans cette perspective d'ouverture aux besoins des autres, un des grands projets prévus dans le cadre de l'AIE au Canada est sur le point d'être mis en branle. Le 23 octobre, à 19 heures, une émission spéciale du réseau CBC/Radio-Canada montrera aux jeunes Canadiens comment la survie de l'homme sur une planète de plus en plus petite est tributaire d'un nouvel esprit de coopération et de collaboration. Placé sous le signe de l'interrogation "Pourquoi m'en faire?", ce projet, parrainé par la Croix-Rouge canadienne et par le Comité canadien de l'UNICEF, prévoit en outre la distribution de trousseaux audio-visuelles à quelque 285 000 enseignants et à 6 millions d'étudiants. Deux jours plus tard, dans le cadre de la Journée mondiale des Nations Unies, toutes les écoles canadiennes se pencheront sur les questions de l'entente internationale et du développement. Plus vaste projet éducatif jamais subventionné par l'Agence canadienne de développement international, cette initiative vise à sensibiliser les enfants canadiens aux cultures et conditions de vie des autres enfants sur notre planète.

Certes, l'Année internationale de l'enfant ne se traduira par aucun avantage marqué à moins qu'elle ne focalise notre attention sur les 350 millions d'enfants dans les pays en développement qui n'ont même pas accès aux services essentiels dans les secteurs de la santé, de la nutrition et de l'éducation. Ces enfants ne peuvent aspirer aux droits que nous revendiquons en leur nom à moins d'une éradication des conditions de pauvreté absolue. Il est inutile d'éprouver de la compassion pour un enfant qui souffre à moins que ce geste ne s'accompagne de la ferme volonté d'établir les conditions de justice économique et sociale à l'intérieur desquelles il pourra s'épanouir.

Assurer à un enfant qu'il ne souffrira plus de la faim implique qu'il faut assurer à l'un des parents, au moins, un emploi ainsi qu'un salaire raisonnable. Promettre à un enfant de l'air et de l'eau purs suppose une mesure de coopération internationale qui reste à atteindre. Le droit de l'enfant à l'affection et à la sécurité est tourné en dérision par ceux qui cherchent à perpétuer la violence, par ceux qui l'enchaînent dès son jeune âge à une machine, à ceux qui consacrent de fortes sommes à un développement élitiste alors que les besoins humains sont si grands. Nous reconnaissons que nous ne pouvons supprimer du jour au lendemain tous les maux dont sont affligés les enfants, mais nous pouvons à tout le moins clore cette Année internationale de l'enfant en nous engageant à répondre aux besoins physiques, spirituels, émotionnels et culturels des enfants dans toutes les régions du monde.

Au moment de prendre ces décisions dans nos propres pays, cherchons la réponse à ces questions: "De quoi les enfants ont-ils besoin pour assurer leur développement optimal?" "Que faut-il aux parents pour les aider à répondre à ces besoins?" Quelles politiques publiques faut-il instituer pour améliorer la vie familiale?"

C'est dans cet esprit d'une préoccupation permanente et universelle à l'égard des besoins des enfants que le Canada recommande le projet dont est maintenant saisi la Commission. Les enfants de quelque race, région, religion et culture que ce soit méritent que cette résolution soit adoptée à l'unanimité parce qu'elle réaffirme les droits permanents de tous les enfants. Bâtir sur l'enthousiasme suscité par cette année commémorative: voilà le défi que nous devons tous relever.